Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 89 (1963)

Heft: 13

Artikel: Des poutrelles ajourées d'acier: fabrication, avantages et utilisation

Autor: Abramovitch, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-66341

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.) de la Section genevoise de la S.I.A. de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique

de l'Université de Lausanne) et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: † J. Calame, ing. à Genève Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; E. Martin, arch.;
J.-C. Ott, ing.
J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

Neuchâtel:

Vaud:

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du «Bulletin technique»

Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre, arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,

Rédaction et Editions de la S. A. du «Bulletin technique » Tirés à part, renseignements Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 34.-Sociétaires Prix du numéro . . . » 28.— » 1.60 » »

Chèques postaux: «Bulletin technique de la Suisse romande», N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie numéro, changement d'adresse, exp La Concorde Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces :

Fr. 350.-180.— 93.—

46.-

Adresse: Annonces Suisses S. A. Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Des poutrelles ajourées d'acier : fabrication, avantages et utilisation, par A. Abramovitch, ingénieur EPUL. - Les congrès. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. Bibliographie. -Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

DES POUTRELLES AJOURÉES D'ACIER: FABRICATION, AVANTAGES ET UTILISATION

par A. ABRAMOVITCH, ingénieur EPUL 1

L'évolution de la construction métallique au cours des dernières années est caractérisée par l'emploi généralisé de la soudure électrique et l'utilisation d'aciers, dont la sidérurgie a perfectionné les qualités mécaniques et la soudabilité.

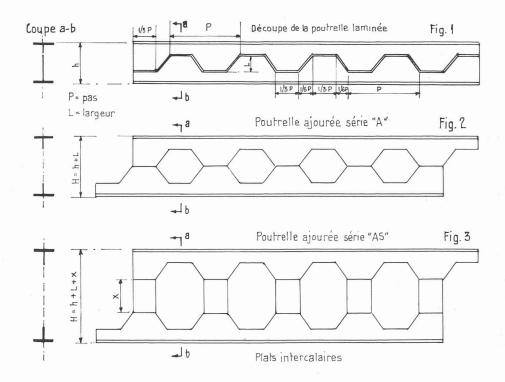
Cette évolution a favorisé surtout la charpente lourde, de grande portée ou de conception exceptionnelle, composée essentiellement de poutres soudées en tôles fortes ou moyennes de grandes dimensions. Ainsi ce genre de charpente a pu défendre avantageusement sa participation à l'expansion de la construction moderne.

Tel n'est pas le cas des charpentes dites moyennes ou légères utilisées dans les constructions traditionnelles d'immeubles, d'usines, de tabliers, aux dimensions courantes.

Ces charpentes sont tributaires principalement de poutrelles laminées à âme pleine qui composent parfois jusqu'à 90 % des aciers mis en œuvre.

Or, si pour compenser les hausses continuelles des prix des aciers et des salaires, il a été possible de comprimer la part de la façon du prix de revient, par exemple par la modernisation des procédés d'usinage et l'emploi de la soudure, l'utilisation économique des aciers — en l'occurrence des poutrelles laminées — n'a bénéficié que de faibles progrès dus à la substitution de poutrelles à larges ailes parallèles (IH) et de poutrelles du type européen (IPE) aux poutrelles IPN. De sorte qu'en face de l'évolution remarquable de la technique et de la rentabilité du béton armé, la compétivité de la charpente métallique courante dans le domaine de la concurrence des prix ne cessait de perdre du terrain.

¹ Cette étude est tirée du Recueil de travaux offert au professeur A. Stucky, en hommage de reconnaissance, sur l'initiative de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne, le 27 octobre 1962, l'année de son 70e anniversaire.



Pour remédier à cette situation, il fallait alléger les constructions par la mise en œuvre de nouveaux produits laminés à hauts coefficients économiques $\left(\frac{Mx}{R}\right)$.

Pour répondre à ce besoin vital, des forges et des ateliers spécialisés de certains pays d'Europe et d'Amérique, offrent depuis quelques années des poutrelles dites « poutrelles ajourées » ou « poutrelles en nid d'abeilles », obtenues par la transformation de poutrelles laminées de séries à âme pleine.

En France, depuis cette année, les Forges d'Hagondange produisent également ce type de poutrelles.

La fabrication est réalisée à l'aide d'un outillage très moderne (machines brevetées Litzka) installé à proximité des trains de laminoirs, de sorte qu'elle offre tous les avantages d'une fabrication de série. Ainsi les constructeurs peuvent les obtenir dans les mêmes conditions que s'il s'agissait de poutrelles standard à âme pleine.

Ce nouveau matériau constitue un précieux élément préfabriqué pour la charpente métallique et présente un sensible progrès par rapport aux matériaux laminés traditionnels.

Il permet aux constructeurs de charpentes métalliques d'en tirer d'importantes économies et de se placer plus efficacement sur le marché concurrentiel de la construction.

Les poutrelles ajourées sont fabriquées à partir de poutrelles laminées des séries normalisées IPE et IH, par découpage de l'âme suivant un tracé en dents de scie et l'assemblage des éléments ainsi obtenus par soudure des extrémités des dents.

Ces poutrelles à âme évidée sont plus hautes et leurs caractéristiques d'inertie très supérieures à celles des poutrelles d'origine.

En intercalant des plats dans l'assemblage des éléments découpés, la hauteur des poutrelles ajourées se trouve augmentée d'autant et les caractéristiques d'inertie deviennent particulièrement élevées. Les figures nos 1, 2 et 3 représentent des stades successifs de la fabrication.

Le découpage des poutrelles laminées est assuré par des appareils automatiques dont le dispositif mobile de découpage, muni de multiples brûleurs, peut traiter simultanément plusieurs poutrelles.

La manipulation des éléments découpés pour l'assemblage, la soudure et la présentation de plats intercalaires, s'il y a lieu, sont assurées également par des dispositifs automatiques.

La soudure avec électrodes ou sous CO² peut être manuelle, semi-automatique ou entièrement automatique.

Le profil d'une poutrelle ajourée est déterminé :

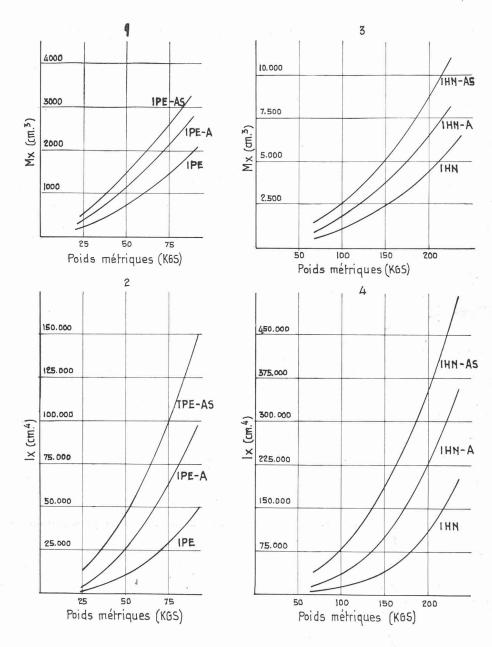
- a) par le profil de la poutrelle d'origine;
- b) par le tracé de découpe de l'âme en fonction du pas et de la largeur de la découpe résultant de l'étude du profil recherché;
- c) pour les poutrelles possédant des plats intercalaires, par la hauteur de ces plats.

D'autre part, les machines offrent de larges possibilités de réglage des dimensions du pas et de la largeur du tracé de découpe, ainsi que de multiples combinaisons de ces dimensions.

Il en résulte que le producteur est à même de fabriquer des gammes très étendues de poutrelles ajourées avec ou sans plats intercalaires.

Les Forges d'Hagondange ont particulièrement étudié huit séries de poutrelles ajourées, permettant ainsi aux constructeurs de s'approvisionner dans des séries standard qui sont susceptibles de jeter les bases d'une normalisation ultérieure.

Dans le choix de ces séries, on a cherché à donner aux poutrelles des hauteurs identiques à celles des poutrelles laminées de séries standard, de façon à faciliter les études ainsi que l'emploi, dans la même construction, de poutrelles à âme pleine et de poutrelles ajourées.



Bien entendu, ces séries de principe, résumées dans le tableau ci-après, ne sont ni limitatives, ni impératives.

A U	Poutrelles ajourées						
Poutrelle d'origine	Série sans plats i	es A ntercalaires	Séries AS avec plats intercalaires de 200 mm				
	Profil	Hauteur	Profil	Hauțeur			
IPE 200 à 500 IPER 200 à 500 IHN 200 à 600 IHE 200 à 600	IPE A IPER A IHN A IHE A	{ 300 à { 700 300 à 800 300 à 750	· IPE AS IPER AS IHN AS IHE AS	\$500 à \$900 \$500 à 1000 500 à 950			

Les caractéristiques de ces séries font ressortir les particularités ci-après :

1. L'accroissement des moments et des modules d'inertie, par rapport aux poutrelles à âme pleine d'origine et, par conséquent, aux poids métriques sensiblement comparables.

						Séries A	Séries AS	
Ix .						=	70 à 150 %	200 à 600 %
Mx.	÷					=	40 à 65 %	80 à 180 %

- 2. L'amélioration dans les mêmes proportions des coefficients économiques $\left(\frac{Mx}{P}\right)$.
- 3. Economie de poids à égalité de Ix et Mx des poutrelles d'origine (voir graphiques).

				Séries A	Séries AS	
Ix .	٠.		į,	=	20 à 50 %	30 à 60 %
Mx.			·	=	30 à 40 %	30 à 50 %

4. Réduction de surfaces pleines, en moyenne de 20 à 40 %.

On peut en déduire aisément les avantages résultant de l'emploi des poutrelles ajourées aussi bien pour les pièces soumises uniquement à la flexion que pour celles subissant simultanément les efforts de flexion et de compression (cas de piliers par exemple) pour lesquelles les séries HA et HAS sont particulièrement indiquées:

a) La réduction de poids pour l'ensemble d'une construction peut atteindre 30 à 50 %, selon la proportion de poutrelles A et AS mises en œuvre.

- b) Cette réduction de poids entraîne la réduction:
 - dans les mêmes proportions, des frais de transport de la forge à l'atelier, et de l'atelier au chantier;
 - de la forge à l'atelier, et de l'atelier au chantier;
 des frais de montage (manutentions plus faciles, outillage de chantier moins important);
 - de l'importance des fondations.
- c) La réduction des surfaces pleines accroît la luminosité des locaux et réduit les travaux de peinture.
- d) Les constructions rendues plus légères permettent l'utilisation de terrains de faible résistance ou très défectueux (terrains remblayés, marécageux, récupérés sur la mer).
- e) Les poutrelles ajourées sont particulièrement indiquées dans les rehaussements des constructions existantes.

f) Les évidements de l'âme facilitent la pose de câbles ou de canalisations, ainsi que des armatures d'enrobement en béton.

En définitive, le champ d'application des poutrelles ajourées couvre, dans de meilleures conditions de rentabilité, non seulement le domaine traditionnel des poutrelles à âme pleine, mais également celui des poutres composées à âme pleine ou en treillis de grandes portées.

A ce titre, nul doute que le développement de ce nouveau matériau ne contribue à un notable renouveau de la construction métallique.

CINQ CENT DEUX LOGEMENTS ÉCONOMIQUES ET FAMILIAUX À EVRY-PETIT-BOURG (S.-et-O.)

par H. PIUZ, ingénieur EPUL 1

728.22 (44)

Ce programme comprend trois bâtiments bien disposés dans un immense parc (30 ha) à flanc de coteau, en bordure de la Seine.

Il n'était prévu, au début, qu'un seul immeuble très important implanté à l'emplacement de l'ancien château entouré de très belles frondaisons.

Ce bâtiment principal, de dimensions imposantes (longueur: 240 m; largeur: 10,08 m; hauteur: 13 niveaux sur sous-sol), comprenait à lui seul 350 logements se répartissant en:

- 84 F3 de 57,15 m² de surface utile
- 182 F4 de 67,68 m² de surface utile
- 84 F5 de 78,35 m² de surface utile

totalisant une surface habitable primée de 23 709 m². La surface pondérée étant de 33 279 m², le coefficient de pondération ressort à 1,41 (fig. 1).

La situation exceptionnelle de cette construction, dominant d'un côté la vallée de la Seine et de l'autre une vaste plaine, appelait naturellement la double orientation des appartements, ce qui a permis, par une judicieuse distribution des pièces, de ménager, dans

chaque logement, un vaste séjour de 40 m², en forme de té, ouvrant par de larges baies sur les deux façades.

Les autres dispositions sont maintenant classiques et ont conduit à la recherche de la surface maximum, ainsi qu'à l'économie des frais d'équipement en jumelant, pour deux logements voisins, les cuisines et les salles d'eau.

Ce bâtiment, conçu en nid d'abeilles (murs transversaux porteurs reliés par des dalles), a été étudié par un cabinet d'architectes D.P.L.G. assisté d'un bureau d'études T.C.E.

Voir plan des appartements et façades (fig. 1-2).

A première vue, cet immeuble n'était pas exécutable avec les méthodes traditionnelles, à cause du prix plafond imposé.

L'entrepreneur a donc eu à choisir entre les divers modes de construction «industrialisés» existants, ou à

¹ Cette étude est tirée du Recueil de travaux offert au professeur A. Stucky, en hommage de reconnaissance, sur l'initiative de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne, le 27 octobre 1962, l'année de son 70° anniversaire.

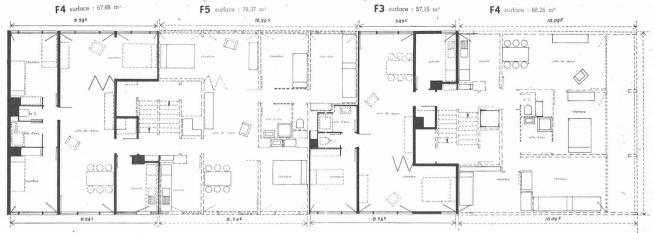


Fig. 1.